

COMMUNIQUE

Election partielle du Conseil Régional de l'Ordre des Médecins(CROM) de Côte D'Ivoire de la Région sanitaire du Loh-Djiboua

Le Conseil Régional de l'Ordre des Médecins de Côte d'Ivoire de la Région Sanitaire du Loh-Djiboua,

Conformément à la nouvelle loi n°2021-555 du 27 Septembre 2021 (Titre V, chap. 1, Art 56 et Titre 2, Chap. 2, Art 22) informe les médecins de la Région Sanitaire du Loh-Djiboua :

Districts sanitaires (Divo, Lakota , Guitry) de ce qui suit :

- 1- Ouverture des dépôts de candidatures **Mardi 15 Mars 2022 à 08 H**
- 2- Clôture des dépôts de candidatures **Vendredi 15 Avril 2022 à 18 H**
- 3- Lieu de dépôt des candidatures : Secrétariat de la Direction Régionale Sanitaire du Loh-Djiboua
- 4- Peuvent faire acte de candidature les listes de 06 personnes (03 libéraux et 03 publics)

Fait à Divo, le 01/03/2022



Le Président du CROM du Loh-Djiboua

DOCTEUR MEITE MAMADOU